

Délibération n°15

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
60

**Nombre de conseillers
en exercice :**
60

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
60

Nombre de votants :
60

Date de convocation :
17 Juillet 2020

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
31 Juillet 2020

L'AN deux mille vingt le jeudi 23 juillet, le conseil communautaire, convoqué le 17 juillet 2020, s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Héléne, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M CHAUVIN Lionel, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Patrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme PARRAIN Karine, Mme PERRETON Régine, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme CACERES Marie a donné pouvoir à Mme ABELARD Nathalie
- M DE ROCQUIGNY-DU-FAYEL Jean-Michel a donné pouvoir à VEYLAND Anne
- M GRENET Daniel a donné pouvoir à Mme GRENET Michèle
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc
- M PECOUL Pierre a donné pouvoir à M BOISSET Jean-Pierre

Objet : Comptes de gestion 2019

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M JEAN Daniel

Rapport n°15– Comptes de gestion 2019

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous sa responsabilité, par un comptable principal dans le cadre de la gestion financière d'une collectivité locale pour un exercice donné.

Un contrôle simultané et réciproque des comptes de gestion 2019 avec les comptes administratifs qui viennent d'être approuvés permet de constater leur exacte concordance.

Les tableaux de synthèse des résultats ci-joints sont extraits du compte de gestion et témoignent de cette adéquation.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2019.

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-4 414 167,91		2 080 135,96	-74 695,97	-2 408 727,92
Fonctionnement	12 374 891,92	4 523 000,00	2 740 712,11	134 938,79	10 727 542,82
TOTAL I	7 960 724,01	4 523 000,00	4 820 848,07	60 242,82	8 318 814,90
II - Budgets des services à caractère administratif					
02009-MANUFACTURE DE TABAC'S CC					
Investissement	-263 184,06			263 184,06	
Fonctionnement	606,60			-606,60	
Sous-Total	-262 577,46			262 577,46	
02010-COMMERCES DE PROXIMITÉ C					
Investissement	-159 002,05		222 723,89	-750 745,34	-687 023,50
Fonctionnement					
Sous-Total	-159 002,05		222 723,89	-750 745,34	-687 023,50
02011-ZONES ECONOMIQUES CCRLV					
Investissement	146 150,41		13 786,75		159 937,16
	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement					
Sous-Total	-107 092,00		-4 455,08		-111 547,08
02017-ZA CHAMPLOUP CCRLV					
Investissement	-374 972,54		-2 529,49		-377 502,03
Fonctionnement			1 700,00		1 700,00
Sous-Total	-374 972,54		-829,49		-375 802,03
02018-ZONE ARTISA CHAMPLOUP CC					
Investissement	40 833,11				40 833,11
Fonctionnement	103 346,70				103 346,70
Sous-Total	144 179,81				144 179,81
02020-SERVICE AIDE A DOM CCRLV					
Investissement	39 674,44			-39 674,44	
Fonctionnement	-154 038,35			154 038,35	
Sous-Total	-114 363,91			114 363,91	
TOTAL II	-2 094 680,30	37 135,91	268 361,98	197 427,34	-1 666 026,89
III - Budgets des services à					

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement	-16 700,43				-16 700,43
Sous-Total	129 449,98		13 786,75		143 236,73
02013-LOGEMENTS SOCIAUX CCRLV					
Investissement	57 131,00			-57 131,00	
Fonctionnement	122 383,03			-122 383,03	
Sous-Total	179 514,03			-179 514,03	
02014-LOCAUX COMMERCIAUX CCRLV					
Investissement	-750 745,34			750 745,34	
Fonctionnement					
Sous-Total	-750 745,34			750 745,34	
02015-ZA CROIX DES ROBERTS CCR					
Investissement	-816 206,73		37 135,91		-779 070,82
Fonctionnement	37 135,91	37 135,91			
Sous-Total	-779 070,82	37 135,91	37 135,91		-779 070,82
02016-ZA PULVERIERES CCRLV					
Investissement	-107 092,00		-4 455,08		-111 547,08

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
caractère industriel					
et commercial					
02012-TRANSPORTS VOYAGEURS CCR					
Investissement	-3 410,79		13 239,92		9 829,13
Fonctionnement	214 259,52	4 665,00	304 703,61		514 298,13
Sous-Total	210 848,73	4 665,00	317 943,53		524 127,26
TOTAL III	210 848,73	4 665,00	317 943,53		524 127,26
TOTAL I + II + III	6 076 892,44	4 564 800,91	5 407 153,58	257 670,16	7 176 915,27

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 24 juillet 2020**

Le Président

Frédéric BONNICHON



Projet de la Communauté d'Agglomération de Riom

24 juillet 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

